

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
29/11/18	14/01/19	2018_3126

1. Intitulé du projet

Mise à jour du dossier d'autorisation de PICARDIE LAVAGE CITERNE (site de Villers-Saint-Paul)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Picardie Lavage Citerne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

COURTOIS Peggy, Directrice d'établissement

RCS / SIRET

3 5 3 6 8 7 7 9 1 0 0 0 1 5

Forme juridique

Société à responsabilité limitée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) Installations mentionnées à l'article L. 515-28 du code de l'environnement	Il est projeté la mise à jour du classement du site PLC de Villers-Saint-Paul comportant des installations classées soumises à autorisation au titre des rubriques 2790 et 2795, conformément à l'arrêté préfectoral complémentaire du 31 octobre 2014 relatif aux garanties financières pour les activités exploitées par la société Picardie Lavage Citerne sur la commune de Villers-Saint-Paul, avec demande d'assujettissement à autorisation pour les rubriques 2790 et 2795, et à déclaration pour les rubriques 1435, 2713 et 2910.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le groupe GEODIS exploite sur la commune de Villers-Saint-Paul deux entités situées sur le même site : la société PICARDIE LAVAGE CITERNE (PLC) (site de lavage de citernes et de broyage de GRV souillés), et BM Chimie (activité de transport). Le site est actuellement soumis à autorisation au titre des rubriques 2790 et 2795, conformément à l'arrêté préfectoral complémentaire du 31 octobre 2014.

PLC souhaite déposer un nouveau dossier de demande d'autorisation afin de prendre en compte les modifications apportées au site depuis l'arrêté préfectoral de 2014 (station-service, activités liées au transit, atelier de maintenance...).

L'activité principale de PLC est le lavage intérieur, après dépotage des produits, de citernes routières d'entreprises assurant une activité de transport, et de GRV.

L'établissement se situe en zone industrielle. Il est constitué de deux parties situées de part et d'autre de la rue Becquerel :

- une partie comportant un bâtiment de lavage de citernes et de GRV, une installation de traitement de l'eau issue du lavage et un bâtiment administratif,

- une partie comportant l'activité de broyage de GRV, un atelier de maintenance, une station-service et une activité de transit de conteneurs-citernes.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de mettre à jour le dossier d'autorisation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'y aura pas de travaux liés à ce projet. Les activités du site sont existantes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les activités du site PLC sont les suivantes :

- le lavage intérieur de citernes,
- la réception, le lavage, la valorisation et le broyage de GRV,
- le stockage de conteneurs-citernes contenant des polymères,
- des activités diverses (réchauffage de citernes, location de GRV, manipulation d'ISOCONTAINER, transports).

Le bâtiment dédié au lavage est équipé de deux postes intérieurs de lavage de citernes et d'un poste de lavage de GRV. Il comprend d'autres installations liées à cette activité de lavage, notamment deux compresseurs, une chaudière vapeur et eau chaude, les bâches à eau, les pompes de lavage.

La partie du site située de l'autre côté de la rue Henri Becquerel comporte un bâtiment séparé en 2 zones (une pour le broyage de GRV et une pour l'atelier de maintenance), une aire de stockage extérieur dédié au transit de conteneurs-citernes et une station-service privée.

Le site comporte également plusieurs zones de stockage spécifiques :

- une zone de stockage de GRV,
- une zone de stockage de déchets métalliques, issus de la valorisation des GRV par démontage,
- des zones de stockage sur rétention des déchets liquides, issus des opérations de lavage des citernes et des GRV. Ils correspondent aux différentes égouttures de produits récupérées dans ces citernes ou GRV et aux produits de lavage (solvants) utilisés lors de certains lavages de citernes,
- des zones de stockage sur rétention de produits chimiques (solvants et huile de maintenance en faible quantité).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre de la loi relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (le site PLC dispose d'un arrêté préfectoral en date du 23 décembre 1991 et d'un arrêté préfectoral complémentaire en date du 31 octobre 2014).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- surface totale d'implantation du Site Picardie Lavage Citerne :	environ 16 400m ²
- surface du bâtiment Lavage Citerne :	420m ²
- surface du bâtiment de bureaux :	350m ²
- surface du bâtiment lavage / broyage GRV :	1 640m ²
- surface de l'atelier Poids Lourds :	600 m ²
- volume du bassin de prétraitement :	400 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

ZI. La Brèche
Voie industrielle
60870 Villers-Saint-Paul
Parcelles 328, 342 et 345 de la section AI

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 5' 13.4" .. Lat. 49° 28' 26" 46

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " .. Lat. ___ ° ___ ' ___ " ..

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " .. Lat. ___ ° ___ ' ___ " ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones les plus proches du site sont les ZNIEFF de type 1 suivantes : « Coteaux de Vaux et de Laversine » (Identifiant : 220013833) à environ 830 m au sud du site, « Massif forestier d'Halatte » (Identifiant : 220005064) à environ 1,3 km à l'est du site, « Coteaux de Villers-Saint-Paul et de Monchy-Saint-Eloi » (Identifiant : 220420008) à environ 1,4 km au nord du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche du site est située à environ 36 km au nord-est du site. Il s'agit du Domaine de Sainte Claire (Identifiant : FR3800796).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc le plus proche du site est situé à environ 1,5 km à l'est du site. Il s'agit du Parc naturel régional « Oise-Pays de France » (Identifiant : FR8000043).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire couvert par un plan de prévention du bruit le plus proche du site est situé à environ 2,3 km au sud du site. Il s'agit du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome LFPC - Creil.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche du site est situé à environ 1,2 km au nord-ouest du site. Il s'agit de l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul, classée Monument Historique par la liste de 1862.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à environ 45 m au nord de la rivière Oise. Par ailleurs, une formation forestière humide et/ou marécageuse se trouve à environ 150 m à l'ouest du site. Enfin, une zone de tourbières, landes, roselières et mégaphorbiaies se trouve à environ 140 m au nord du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Villers-Saint-Paul est couverte par le Plan de Prévention des Risques Inondation de la rivière Oise, section Brenouille - Boran sur Oise. Ce PPRI a été approuvé le 14/12/2000, avec modification n°1 approuvée le 29/01/2014. La révision a été prescrite le 04/12/2014. La commune de Villers-Saint-Paul est également couverte par le Plan de Prévention des Risques Technologiques d'Arkema prescrit le 18/06/2012 et approuvé le 29/10/12
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site répertorié dans la base de données BASOL le plus proche du site, est le site RETIA (ex ARKEMA), qui se trouve à environ 1,3 km au nord-ouest du site. Le site ne fait pas partie des sites référencés dans la base BASOL. On dénombre quelques sites référencés dans BASIAS autour du site d'étude. Le site le plus proche est situé à environ 60 m au nord du site. Il s'agit du site SCI Metaflon (SA) (Identifiant : PIC6000345). Le site est également référencé dans la base de données BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe sur la zone de répartition des eaux de code Sandre 03001.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun ouvrage d'eau destinée à l'alimentation humaine ne se situe dans un périmètre autour du site (consultation de l'ARS en juillet 2018).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plusieurs sites inscrits sont à proximité de la commune de Villers Saint Paul. Ils sont principalement sur la rive gauche de l'Oise, contrairement au site, qui se trouve sur la rive droite de cette rivière. Aucun périmètre de délimitation de ces sites n'englobe le site de Picardie Lavage Citerne.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à environ 1 km au sud du site. Il s'agit des « Coteaux de l'Oise autour de Creil » (Identifiant : FR2200379 ; Directive Habitats). Ce site Natura 2000 est séparé du site PLC par la rivière Oise et une zone industrielle.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche se situe à environ 3,6 km au sud du site. Il s'agit de la forêt d'Ermenonville, de Pontarmé, de Haute-Pommaire, Clairière et butte de Saint-Christophe.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est alimenté par le réseau public de distribution d'eau potable. L'eau de ville est utilisée pour : - un usage sanitaire (toilettes, évier, douches), - un usage industriel pour les opérations de lavage avec production d'eau chaude et utilisation directe de l'eau . La quantité d'eau consommée est de 13800 m3/an en moyenne. La consommation globale de PLC est dépendante du nombre de citernes et de GRV lavés.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de rejets directs dans les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non (pas de travaux prévus).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non (pas de travaux prévus).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant. Il ne nécessitera pas la réalisation de travaux susceptibles d'avoir un impact négatif sur la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet (le site n'est pas situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant et ne fera l'objet ni de constructions ni de modifications du bâti existant.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans la zone d'autorisation sous contraintes BC 1 à BC3 définie dans le cadre du zonage règlement du PPRT d'Arkema approuvé le 29/10/2012. Par ailleurs, une canalisation aérienne de gaz se situe sur la parcelle jouxtant la partie du site dédiée au lavage de citernes et GRV.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans une zone à risque d'inondation d'après la carte d'aléa inondation du PPRI de la rivière Oise, section Brenouille - Boran sur Oise. Seule une bande en limite extérieure du site se situe en zone de hauteur d'eau théorique en crue centennale de 0 à 0,5 m.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Dans les conditions normales d'exploitation, les principaux rejets atmosphériques générés par les installations de PLC sont : - les gaz de combustion de la chaudière (fonctionnant au gaz naturel), - les Composés Organiques Volatils (COV) provenant de certaines citernes, - les gaz d'échappement des véhicules circulant sur le site.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement le trafic routier (véhicules et poids lourds) généré par l'activité du site (pour les deux secteurs cumulés) est le suivant : - Trafic véhicules légers visiteurs, personnel : environ 25 véhicules par jour en moyenne. - Trafic poids lourds : 30 poids lourds par jour en moyenne. Soit un total d'environ 55 véhicules par jour en moyenne.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les principales sources de bruits engendrées par l'activité du site (secteurs citerne et GRV) sont principalement : le trafic routier (circulation de poids lourds), le lavage intérieur des citernes et la circulation interne sur le site. Des mesures de bruit dans l'environnement ont été réalisées le 03/09/2018. Les résultats ont conduit à la conclusion suivante : le site est conforme suivant les exigences de l'arrêté du 23 janvier 1997.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les activités du site, et notamment le lavage des citernes et le traitement des eaux de lavage (bacs de décantation et bassin de tamponnement), sont susceptibles de générer des odeurs dans l'environnement proche du site (au sein de l'établissement).</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La circulation des poids-lourds sur le site est à l'origine de vibrations transmises à la voirie. Cependant, celle-ci est conçue pour supporter un trafic poids-lourds.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seul un éclairage extérieur des locaux est prévu. Le projet n'est pas susceptible de générer une pollution lumineuse dans l'environnement du site.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les sources d'émissions atmosphériques du site sont de trois sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - émissions diffuses résultant des opérations de lavage des GRV et des citernes, - émissions de gaz d'échappement issus du trafic routier, - émissions liées au gaz naturel consommé par la chaudière. <p>Les émissions diffuses résultant des opérations de lavage sont très variables et faibles. Elles sont dépendantes du produit initialement contenu dans les citernes et les containers.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site génère uniquement des effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pour chaque partie du site située de part et d'autre de la rue Becquerel, les eaux pluviales de voiries et de toiture sont collectées par un réseau d'évacuation commun, puis acheminées dans un réseau d'évacuation qui rejoint les eaux pluviales de la société ARKEMA. Sur chaque partie du site, le réseau d'eaux pluviales est muni d'une vanne de barrage et d'un séparateur d'hydrocarbures. Les eaux de lavage des citernes et GRV sont traitées par la station d'épuration gérée par VSPU.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés sur le site sont des boues, des solvants usagés, des huiles usagées, des emballages souillés et broyés, des emballages non souillés et broyés, des déchets industriels banals, des déchets métalliques, des déchets verts. Les déchets générés par l'activité même du site sont principalement issus du secteur GRV. En effet, l'activité de lavage des citernes génère principalement des effluents pollués (eaux de lavage) et des déchets issus du pompage des bacs de décantation.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site, existant, se situe dans une zone industrielle. Le monument historique le plus proche du site est situé à environ 1,2 km au nord-ouest du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site, existant, se situe dans une zone industrielle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'a pas été recensé de projets susceptibles d'avoir des incidences cumulées dans un rayon de 2 km.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les dispositions suivantes sont mises en œuvre :

- les déchets font l'objet d'un traitement adapté,
- les effluents industriels sont traités,
- l'eau chaude utilisée sur le site est produite par récupération de la chaleur de la vapeur fournie par VSPU,
- de ce fait, la chaudière du site est à l'arrêt (mise en conservation sèche) et utilisée uniquement en cas d'arrêt de production de vapeur par VSPU,
- les produits sont stockés sur rétention.

C'est notamment le cas des conteneurs-citernes stockés dans le cadre de l'activité de transit. L'aire de stockage de celles-ci est en effet associée à une capacité de rétention de 900 m³, avec vanne de barrage manuelle.

La mise en place d'une vanne de barrage automatique est prévue pour la fin de l'année 2018.

Le projet ne présente donc pas d'effets négatifs notables sur l'environnement ou la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des informations fournies dans ce formulaire, il ne nous apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

En effet, le site est existant, localisé dans une zone industrielle et déjà soumis à autorisation au titre des rubriques 2790 et 2795. Il dispose d'un arrêté préfectoral en date 23 décembre 1991 et d'un arrêté préfectoral complémentaire en date du 31 octobre 2014. Il s'agit d'une mise à jour du dossier d'autorisation du site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport technique relatif au Contrôle des niveaux sonores dans l'environnement (rapport référence 797817 – 7153673_2_1_1 établi par BUREAU VERITAS EXPLOITATION, en date du 10/09/2018)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Villers Saint Paul

le,

23 novembre 2018

Signature

